



Association des Anesthésiologistes Libéraux
14 av BORDENEUVE 31240 Saint JEAN
Site web: <http://www.anesthesiologistesliberaux.org/>

Les elections arrivent.....

Petit résumé des épisodes précédents :

La loi BACHELOT a consacré dans la représentativité médicale la création d'un 3^e collège PTL (Plateaux Techniques Lourds soit anesthésistes ,chirurgiens et gynécologues).

Antérieurement les spécialités étaient obligées de passer sous la coupe d'un syndicat inter spécialités, pour être représentés, les anesthésistes décrits comme étant parmi ceux qui gagnent le plus, ne peuvent espérer être défendus par des syndicats défendant aussi des spécialités moins bien dotées.

L'AAL a saisi cette opportunité pour que les défenseurs de notre spécialité soit ... nous même !

Pour ce faire un syndicat est né, l'Union collégiale des Plateaux Techniques Lourds (UCPTL) qui regroupe a responsabilité et pouvoir de décisions égal

- l'AAL (anesthésistes)
- l'UCDF (chirurgiens)
- le SYNGOF (gynéco-obstétriciens)

Des élections professionnelles auront lieu au printemps !

Il en résultera qui représentera les anesthésistes tant au niveau de la caisse que du ministère.

Nous refusons d'être représenté par des gens qui ne connaissent pas nos contraintes ! (nuit, WE, urgences, coût de l'assurance, procès, évolutions des techniques non reconnues et ne voient que un chiffre d'affaire sans faire le rapport avec la pénibilité et les frais qui nous plombent)

Pour que ça marche deux conditions sont requises...

- Nous devons être représentatifs des anesthésistes et donc vous devez vous inscrire en masse à l'AAL .
 - Nous devons gagner largement les élections.
- Incitez vos collègues à aller sur le site et vous verrez que nous n'avons pas été inactifs même si n'ayant pas les moyens de communications de nos collègues qui le paient par l'allégeance à un grand syndicat auto proclamé 1° syndicat médical.
- Notre action défendra 3 points principaux:
1. La revalorisation des honoraires avec la reconnaissance des nouveaux actes (écho, douleur, urgences , pénibilité etc...) C'est le seul moyen de travailler sereinement(diminuer le multi site) et de faire venir parmi nous de jeunes confrères
 2. Le problème assurantiel avec les trous de garantis ,ne vous leurrez pas, nous sommes dans le même cas que les gynécos et à l'heure actuelle, vous pouvez vous ou vos enfants être ruinés par les indemnités monstrueuses, et qui ne peuvent qu'augmenter, auxquelles les juges nous condamnent.
 3. Les relations avec les cliniques, Nous sommes les 3 seules spécialité dont l'activité est exclusive en établissement et nous avons bien souvent des contrats qui nous étranglent et la part croissante des institutionnels professionnels rend obligatoire les négociations au niveau national ce que nous faisons avec des RDV mensuel à la FHP

Henry MOUYSSET

PS suivez le lien et inscrivez VOUS <http://www.anesthesiologistesliberaux.org/>